

Initiatives ministérielles

production nationale, du transport des marchandises et ainsi de suite, les préparatifs visant à assurer ce que nous appelons parfois la sécurité mènent souvent à la situation inverse: à preuve, le fait que les forces de sécurité ont souvent tendance à dominer. Dans le cas des événements récents en Roumanie et au Panama, la sécurité a eu l'effet contraire.

Loin de protéger les citoyens, les emplois et l'économie, elle a eu pour effet d'étouffer la croissance et la liberté.

Ce genre de sécurité crée des réfugiés et prive les gens de services essentiels dans les domaines de l'éducation, des soins de santé, de l'habitation et de l'emploi. Les gens vivent dans la peur, même dans la peur de leur propre gouvernement. Beaucoup meurent inutilement. Loin d'être une convention aux termes de laquelle les forces de sécurité doivent s'abstenir de brimer la liberté de la personne, elle se fait leur complice.

Les Canadiens pourraient faire quelque chose pour aider le monde à assurer la sécurité de la personne, réduire au minimum les conflits armés et, du point de vue de certains, les rendre tout à fait inutiles. C'est dans ce sens que devrait s'orienter la politique étrangère du Canada et des pays qui se considèrent comme pacifiques.

Le Canada ne peut régler la situation à lui seul, mais le gouvernement peut faire tout son possible pour participer à l'instauration d'un ordre international où régneraient la paix, la liberté et la justice économique. Nous avons ici, à la Chambre des communes, un groupe de parlementaires qui s'appelle l'Action mondiale des parlementaires et qui préconise une approche internationaliste visant à faire régner la paix dans le monde entier.

En proposant ce genre d'action au gouvernement ou en lui demandant de consacrer plus de temps à la poursuite d'un pareil but, je me permets de signaler un ou deux secteurs, entre autres, où une telle initiative serait extrêmement bénéfique. Premièrement, la situation du tiers monde. En 1945, les guerres ont fait plus de 2 millions de morts dans le tiers monde. Le monde dépense

130 millions de dollars par heure en armements pendant que 2 000 enfants meurent de faim et de maladies. Le transfert des armements aux pays du tiers monde est passé de 5 milliards de dollars par an dans les années 70 à 35 milliards de dollars vers la fin des années 80.

Bon nombre de transferts d'armements sont des ventes à crédit qui augmentent alors les dettes déjà énormes que ces gouvernements sont forcés de rembourser. Ces armes sont loin de ramener le calme dans ces pays du tiers monde. Elles accroissent la tension et entravent le développement de ces pays, étant donné que l'on dépense pour des armements et non pour le développement.

Le Canada joue un rôle dans le domaine de l'aide au développement, du maintien de la paix et ainsi de suite, mais son action n'a pas les effets qu'elle devrait avoir dans les pays du tiers monde. Et pourtant le gouvernement se retire de ces activités. Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres, et j'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet.

M. le vice-président: Je crois comprendre que le député n'avait pas terminé son discours. Il a cessé de parler parce qu'il était 17 heures, n'est-ce pas?

M. Hovdebo: Vous avez raison, monsieur le Président.

[Français]

M. le vice-président: Le député de Okanagan-Shuswap (M. MacWilliam) m'a avisé par écrit qu'il serait incapable de présenter sa motion pendant l'heure réservée aux Affaires émanant des députés le vendredi 26 janvier 1990.

Comme il n'a pas été possible de procéder, conformément à l'article 94 du Règlement, à un échange de position sur la liste des priorités, je donne ordre au greffier de porter cette affaire au bas de la liste des priorités.

L'heure réservée aux Affaires émanant des députés sera donc annulée et, conformément à l'article 94 du Règlement, la Chambre poursuivra l'examen des affaires dont elle était saisie avant ladite heure.